La grève, petit mode d'emploi :

A chaque mouvement de grève un certain nombre de questions reviennent régulièrement à la fédération :

Ces réponses diffèrent selon les catégories de personnel, elles se trouvent pour la plupart au chapitre 562 du guid'fep.

	Droit privé	Maîtres du Premier degré	Maîtres du Second degré et de l'Agricole
Qui appelle à la grève ?	Les confédérations, les fédérations, les syndicats, les sections d'entreprise	Les confédérations, les fédérations, les syndicats, les sections.	
Faut-il un préavis de grève et par qui ?	**NON**	**OUI** : dépôt de préavis 5 jours avant, fixant la durée de la grève par les confédérations, les fédérations, les syndicats, les sections. Le préavis d'une seule confédération ou fédération **nationale** suffit pour couvrir tout le monde.	
Est-il obligatoire de se déclarer gréviste?	**Non**, simple constat à la prise de poste Mais c'est bien de le signaler, par courtoisie	**OUI :**Déclaration d'intention 48h à l'avance pour l'organisation du service minimum d'accueil (cette déclaration n'oblige pas à faire grève le jour dit)	**Non**, simple constat à la reprise de poste. Mais c'est bien de le signaler, par courtoisie
Combien de temps ?	Possibilité de faire grève une heure (même moins !)	La première heure de grève est comptée pour un jour	
Combien ça coûte ?	Le temps non fait n'est pas payé	1/30 du salaire mensuel par jour de grève quelque soit le nombre d'heures de grève.	
Quel effet sur le salaire ?	Généralement sur la paye du mois	Un à plusieurs mois après …	
Est- il possible de faire sa ou ses premières heures de cours et ensuite se mettre en grève pour assister à la manifestation?		Oui, mais le tarif reste le même= 1/30 du salaire mensuel par jour de grève même pour une seule heure	
Est -il vrai que l'on ne peut plus se mettre en grève après que l'établissement ait envoyé les effectifs à la DDEC?	La DDEC n'a rien à voir ni à savoir dans ce domaine, *(mais elle peut s'informer.)* L'administration peut demander une évaluation du nombre de grévistes le jour même. Elle reçoit un état définitif du nombre de gréviste après la grève		
Quel est le rôle du chef d'établissement en cas de grève ?		• Il a bien sûr le droit de faire grève, comme tout salarié. • Il organise l'accueil des élèves (en particulier SMA dans le premier degré) • Il vérifie que les personnels absents étaient bien grévistes, • Il transmet la liste des personnels sous contrat grévistes à l'administration.	